Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983) Heft: 698

**Artikel:** Non-violence : témoignage : jeûne pour la vie : le choix des armes

Autor: Rossel, Alain

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1025090

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tiative: «L'initiative propose également que l'Etat puisse réduire la durée de l'emploi pour créer des conditions de plein emploi. La réduction de la durée du travail est *une* des mesures permettant de faire évoluer parallèlement l'offre et la demande de travail, compte tenu d'une évolution technique qui bouleverse le marché du travail. C'est un instrument de politique économique structurelle, de maîtrise de l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'encaisser *a posteriori* les gains de productivité, il s'agit de donner à l'Etat les moyens d'une politique: réduction de la masse de travail offerte non par le biais du chômage, mais par celui de la réduction de la durée normale du travail.»

André Ghelfi, secrétaire de l'USS, dans «La Lutte syndicale» du 19 novembre 1975: «(...) Ceux qui proclament qu'une réduction rapide des horaires résorberait le chômage lancent à nouveau un slo-

gan bourré d'illusions. Dans des cas particuliers on aboutirait sans doute à des résultats, mais ils resteraient sans influence appréciable sur l'ensemble. Pour les dizaines de milliers de chômeurs, cela équivaudrait à leur couper les prestations entre l'ancien et le nouvel horaire. Un beau cadeau en vérité!»

3. Ruth Dreifuss enfin, interviewée par la «Voix ouvrière» du 15 septembre dernier: «(...) Le système des négociations est devenu plus dur — les négociations dans la métallurgie l'ont montré — le front patronal s'est durci, il fait pression sur des patrons de certains secteurs. Il faut donc organiser une riposte unitaire et interprofessionnelle des travailleurs. Mais les négociations ne sont pas dans l'impasse, ainsi la chimie, le bâtiment vont entrer en négociation et nous sommes persuadés que des progrès seront réalisés. De toute façon, nous allons

maintenir, jusqu'à la votation, la pression et poursuivre les négociations. Ce n'est pas un oreiller de paresse et cela ne signifie pas que nous allons abandonner les autres voies traditionnelles.»

Hans Mischler, président de la FTMH, au congrès de Bâle de l'USS, le 22 novembre 1975: «(...) Si le congrès décidait dès maintenant de lancer une initiative, nous aurions beaucoup plus de peine, lors des prochaines négociations contractuelles, d'imposer une réduction de la durée du travail; en effet, nombre d'employeurs diraient: attendons tout d'abord le résultat du vote sur l'initiative!» Trois changements de cap manifestes en quelques années, avec à la clef la volonté d'élargir l'horizon de la revendication des quarante heures, de ne pas en rester aux contingences syndicales; reste à faire admettre ce nouveau climat aux syndiqués euxmêmes.

#### NON-VIOLENCE. TÉMOIGNAGE

# Jeûne pour la vie: le choix des armes

Moi qui n'avais jamais sauté un repas de ma vie, j'ai été très fortement interpellé par l'engagement extrême des «Jeûneurs pour la vie» (cf. DP 696). J'ai décidé de m'associer (très modestement) à ce mouvement, en jeûnant deux jours avec les cinq personnes réunies au Centre Martin Luther King (CMLK) à Lausanne pour un jeûne de deux semaines. Avant même que cela puisse se savoir hors de ma famille, des inconnus m'ont téléphoné pour me proposer de participer à la formation d'un petit groupe régional de soutien. Et là comme au CMLK, j'ai rencontré des gens concernés, engagés — et des bonnes tronches!

Ce petit scénario de prise de conscience suivie d'un engagement s'est joué de nombreuses fois, un peu partout dans le monde. Ne serait-ce qu'en Suisse romande, on connaît déjà une vingtaine de «collectifs de soutien».

Qu'en est-il aujourd'hui?

Le «Jeûne pour la vie», a débuté le 6 août 1983 en vue d'obtenir le «gel des armements nucléaires». Il est arrivé à un tournant: après quarante jours, les treize premiers jeûneurs ont recommencé à s'alimenter, considérant que le sacrifice de leur vie serait inutile. Ils estiment en effet avoir obtenu des satisfactions suffisantes à deux niveaux.

D'une part, selon leur propre communiqué: «La tendance des gouvernements en est à souhaiter des négociations de Genève rapides et efficaces... Il y a espoir de dialogue.»

D'autre part: «... un éveil de conscience très vif laisse présager la naissance d'un large mouvement de relais. De nombreuses personnes sont prêtes à s'engager personnellement, soit dans la mise en place de jêunes-relais de durées illimitées, soit dans toutes sortes d'actions non violentes de leur choix... Ce sont plus que des promesses. Ce sont des engagements...»

Ces engagements vont-ils durer? On le souhaite ardemment.

Quelle forme vont-ils prendre? C'est une question primordiale. En effet, j'ai cru discerner deux tendances chez ceux que j'ai rencontrés. Pour certains, le goût des actions spectaculaires, se voulant mobilisatrices de foules. Pour les autres, une volonté d'intériorisation, d'approfondissement, de transformation personnelle.

Le «Jeûne pour la vie» est un appel qui s'oppose à la folie d'un monde absurde, où la richesse des uns éclabousse la misère insondable des autres, où notre confort excessif menace de mort nos lacs et nos forêts, où le surarmement atomique fait peser son ombre inquiétante sur la planète.

Si l'on choisit des actions spectaculaires, on utilise les armes mêmes de ce monde absurde... sans en avoir la force. Les actions de ce type sont non seulement condamnées à l'échec, mais encore elles vont dans la même direction que ce contre quoi elles veulent lutter.

Seuls les engagements profondément intériorisés ont un sens. A nous de faire durer cette arme, celle de la «petite voix intérieure» chère à Gandhi.

A. R.

PS. Pour en savoir un peu plus, pour prendre contact, pour obtenir l'adresse d'un «collectif de soutien», téléphoner au CMLK, (021) 32 27 27, permanence assurée au moins le mardi et le mercredi.